



VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

PUBLIÉ LE 19/03/2026 - MIS À JOUR LE 27/03/2026

L'ANSM lance un appel à candidatures pour renouveler son Conseil scientifique

Actualisation du 27/03/2026

L'appel à candidature est prolongé jusqu'au 4 mai 2026

Le mandat de l'actuel Conseil scientifique arrivant à échéance en septembre 2026, l'ANSM lance un appel à candidatures pour recruter 10 membres pour un mandat de 3 ans, de 2026 à 2029.

Le Conseil scientifique constitue une instance clé au sein de l'ANSM. Il veille à la cohérence de la stratégie scientifique de l'Agence, au regard de l'évolution des connaissances sur l'efficacité et la sécurité des produits de santé.

Dans le cadre de saisines ou d'autosaisines, il émet des avis et des recommandations, apportant ainsi un appui stratégique et prospectif.

Ses travaux contribuent à anticiper et à analyser les enjeux majeurs en santé publique, qu'il s'agisse de risques émergents, d'évolutions sociétales ou de ruptures technologiques.

Face à la diversité et à la transversalité des sujets traités, nous recherchons des profils scientifiques variés, en lien avec les produits de santé, couvrant des domaines tels que les sciences fondamentales, les sciences appliquées, la recherche clinique, les sciences sociales et la santé publique.

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 11 avril 2026.

AUTRES ÉVÉNEMENTS  DU 12 MARS 2026 AU 4 MAI 2026

Appel à candidatures en vue du renouvellement du Conseil scientifique de l'ANSM - Mandat 2026 - 2029

Le mandat de l'actuel Conseil scientifique arrive à échéance en septembre 2026. Pour le renouveler, nous lançons un appel à candidatures pour le prochain mandat de 3 ans qui couvrira la période 2026 à 2029.

+ En savoir plus sur le Conseil
scientifique
